

EDITO

Le toucher qui nous permet le contact avec les autres nous apporte du bien-être à tous les niveaux, physique, mental ou émotionnel ; le toucher constitue une condition nécessaire à notre bonheur.

Parfaitement conscient de la complexité du monde dans lequel les êtres humains vivraient, le créateur nous a doté de 5 sens complémentaires les uns par rapport aux autres et sans doute tous indispensables. Pourquoi serions-nous condamnés à nous priver durablement de l'un de ces dons ?

Dans un monde de plus en plus virtuel, à une époque où certains imaginent que tout peut se dématérialiser et se traiter sans contact à distance, dans un contexte de pandémie où la distanciation sociale est posée comme un dictât hygiéniste conditionnant notre survie, force est de constater que la privation de bons câlins commence à nous peser sérieusement !

Pour les petits comme pour les grands, les moments les plus simples sont les plus précieux ; ce sont eux qui nous apportent le plus. Eh oui, se toucher ou faire des câlins permet de bien communiquer et mieux, de partager nos émotions.

L'exercice du toucher est essentiel pour notre vie sociale comme pour notre bien-être. Nous ne pouvons pas nous résigner à ce qu'il devienne si rare comme s'il était classé produit de luxe voire d'exception !

Un câlin par jour fait chaud au cœur, est bon pour le moral et retarderait même la visite du médecin ? Dans l'attente d'une improbable validation de cette hypothèse par un quelconque Haut Conseil des facultés de médecine, investissons à la Bourse du bonheur où le câlin vaut infiniment plus qu'un « clic » car il permet de rester sincèrement connecté avec ceux que l'on aime !

Noël est là et les familles se retrouvent ; les chercheurs touchent au but et le vaccin sera bientôt disponible. Consommons ces instants avec prudence mais sans modération en échangeant nos vœux pour une belle et heureuse année 2021,

« La culture est l'un des plus importants leviers pour réhabiliter et relancer l'économie tout en produisant du sens. » Aminata TRAORE

Nedeleg Laouen ha Bloavezh Mat d'an holl.

Jean-Paul COZIEN

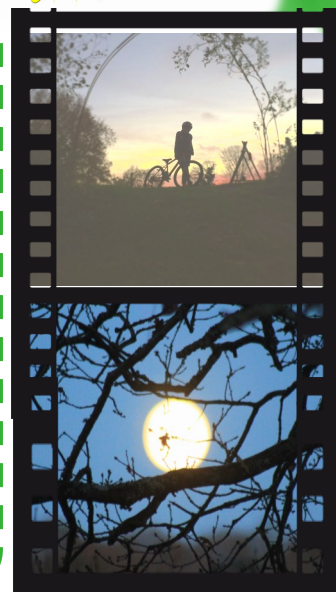
**RÉSULTATS DU CONCOURS DE PHOTOS**

Prendre l'air et faire un peu d'exercice sont toujours bénéfiques. Malgré le Covid-19, l'autorisation dérogatoire de sortie en vigueur jusqu'au 14 décembre pour des déplacements l'a permis. Chacun a pu observer son environnement, sortir son appareil photos et prendre de jolis clichés, puis partager ses découvertes. Les habitants se sont pris au jeu et le concours organisé du 17 novembre au 7 décembre a vu arriver de très belles photos. Les membres du jury se sont réunis ce 11 décembre, et en voici le palmarès :

Catégorie enfants et juniors : 1^{er} prix ex aequo Ethan Le Meur et Nathan Derrien ; 3^{ème} prix Enzo Riou.

Catégorie Adultes : 1^{er} prix Marie Christine Pennarun ; 2^{ème} prix Sandrine Le Goff ; 3^{ème} prix M.C. Pennarun ; 4^{ème} prix Alexandra Dufour

Merci aux participants ! Gageons que ce concours va susciter de nouvelles vocations parmi nos jeunes photographes.

Joyeuses Fêtes**Joyeux Noël**

VIE LOCALE

GWENNYN ET LE BAGAD DE LANN-BIHOUE



Samedi 10 octobre 2020, l'auteure-compositrice-interprète Gwennyn et les musiciens du Bagad Lann Bihoué enregistraient, à la salle Angot d'Edern, deux titres du septième album de la chanteuse pop rock celtique, installée à Edern depuis plusieurs mois. La rencontre entre Gwennyn et le Bagad de Lann-Bihoué a eu lieu le 13 mai 2017 à Singapour, pour la fête de la Bretagne. La même année, ils se sont retrouvés lors de la soirée « Les Copains d'abord » retransmise sur France 2 depuis Quimper. La connexion s'est renforcée. Le maître principal de la formation de la Marine Nationale, Pascal Olivier, a gardé le contact avec la chanteuse et une participation des sonneurs à un disque de Gwennyn a été décidée. La promesse de retrouvailles s'est donc concrétisée ce samedi 10 octobre à Edern et le Bagad de Lann-Bihoué a enregistré sa contribution à deux chansons du prochain

disque de Gwennyn. Pour l'occasion, 20 musiciens participaient à l'enregistrement (bombardes, cornemuses et caisses claires). Ils ont choisi deux chansons, « Kimiad », reprise d'une chanson traditionnelle par Alan Stivell, et « War an Hent », une composition de Patrice Marzin et Gwennyn sur la Redadeg, hommage à la course pour la langue bretonne. L'album s'appellera « Immram » (Odyssée celtique) et sa sortie est prévue le 5 mars 2021.

Pour le Bagad, le moment était d'autant plus précieux que l'année a été comme pour tous les artistes, très compliquée. Beaucoup de prestations ont été déprogrammées. Des déplacements au Qatar, en Ecosse, Belgique et même Biélorussie ont été annulés ou reportés.

La collaboration vécue à Edern est source de promesses, des images de l'enregistrement de ce samedi seront intégrées à un film pour les 70 ans du bagad qui seront fêtés en 2022.

Quant à Gwennyn, une tournée est programmée au Brésil en mai 2021. A Sao Paulo, les bretons expatriés et les brésiliens seront séduits par l'ambadrice de la chanson bretonne contemporaine parée sur scène des créations du brodeur quimpérois Pascal Jaouen.



C.C.A.S : COLIS DE FIN D'ANNÉE

Chers Anciens,

En raison de la COVID, le traditionnel repas de fin d'année programmé le 17 octobre 2020 n'a pas eu lieu et a été remplacé par la remise de chèque cadeau.

Courant décembre, les membres du Conseil déposeront à 60 d'entre vous un colis composé de douceurs et gourmandises. Nous espérons que ce geste vous apportera du réconfort et bien être et vous témoignera de toute la sympathie que nous avons pour vous. Nous vous remercions de l'accueil réservé aux élus qui se sont rendus à votre domicile malgré le contexte particulier de confinement.



PROJET ÉCOLE : ICI COMMENCE LA MER

Lorsqu'un chewing-gum ou un mégot est jeté dans une grille d'eau pluviale, il rejoint directement les cours d'eau, l'Odet, le Steïr ou le Jet et termine son chemin dans la mer où le mégot va mettre 25 ans à se dégrader ! Afin de sensibiliser les enfants des écoles, la mairie a organisé une intervention du Sivalodet dans les classes de CM1 et CM2 de la commune. Julien Le Dez a ainsi présenté le circuit des eaux pluviales et la responsabilité de chacun sur la pollution des océans. A l'issue de la présentation, les enfants ont rejoint Pascal Moigne, responsable technique, pour planter les clous en étain gravés « Ici commence la mer » et personnalisés à « Edern ». 15 clous ont ainsi été plantés près des avaloirs de la commune afin de rappeler à chacun de respecter l'environnement.



LES ECHOS DE SAINT JO

Sortie au musée de l'abeille vivante : Le 15 octobre, les élèves de l'école se sont rendus au musée de l'abeille vivante au Faouët dans le Morbihan. Ce fut l'occasion de découvrir la vie de 3 insectes différents : les phasmes, les fourmis et les abeilles. Les enfants ont pu s'émerveiller devant les phasmes aux formes si ressemblantes à celles de la nature, devant le village des fourmis très disciplinées sur le chemin du ravitaillement. Les explications de l'animatrice Corinne concernant les abeilles ont permis aux enfants d'enrichir leur vocabulaire en apiculture. Cette visite fut le point de départ d'un travail plus approfondi en classe. Un élevage de phasmes est d'ailleurs déjà en place. Nous espérons l'arrivée de bébés phasmes dans les mois à venir!



L'activité piscine : Durant le premier trimestre, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus à la piscine de Briec pour perfectionner leurs nages ou plus simplement pour être davantage à l'aise dans l'eau! Depuis le 11 décembre, ce sont les GS, CP, CE1 et CE2 qui ont pris le relais pour une douzaine de séances. A l'issue de ces séances, les élèves passent un test anti-panique, qu'il est nécessaire d'obtenir pour réaliser les activités nautiques lors de la classe de mer prévue au mois de juin 2021.

Tous les élèves et l'équipe éducative vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année!



DÉLEGUÉS DE CLASSE ECOLE ST EXUPÉRY : Compte rendu des réunions

Comme tous les ans des délégués sont élus dans chaque classe élémentaire. Voici les demandes qu'ils ont pu faire en cette fin d'année à la mairie :

- **Dans la cour :** - Repeindre la main courante de la cour qui est écaillée - Dessiner des couloirs de courses au sol - L'achat d'un banc et une table dans le deuxième préau et d'un bac à sable recouvert pour le coin espaces verts - Pouvoir reprendre le projet potager qui avait été laissé à l'abandon.

- **Dans les toilettes garçons :** Installer une cloison brise vue.

Deux réunions avec les élus ont eu lieu depuis la rentrée.

Ils ont pu aussi demander à l'OCCE (L'Office Central de la Coopération à l'École), d'investir dans un nouveau jeu d'adresse de cour l'IOO, primé au concours Lépine en 2009. Ces jeux, en plastique souple et bien costauds, d'un diamètre de 30 cm environ, permettent de travailler l'adresse et le lancer.



LES FINANCES

BUDGET COMMUNAL 2021

Le 15 décembre, les élus ont voté le budget 2021.

Le montant du budget de fonctionnement s'élève à 1 880 842€ et celui de l'investissement à 871 262€.

La commune a prévu d'investir 280 000€ pour la voirie et 355 000€ pour les bâtiments.



Un nouveau véhicule pour les services techniques

VOIRIE	
Entretien des routes	150 000
Curage et élagage	30 000
Mobilier Urbain	5 000
Projet embellissement	50 000
Végétalisation	40 000
Divers	5 000
Total	280 000 €

BÂTIMENTS	
Travaux de rénovation cantine	150 000 €
Aménagement de l'accueil mairie	40 000 €
Ecole Saint Exupéry	90 000 € (30 000€ Toiture - 60 000€ Travaux économie d'énergie école)
Ravalement église	20 000 €
Entretien et réparations diverses	25 000 €
Divers	30 000 € (mobiliier)
Total	355 000 €

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Enfance, personnel, entretien des voies, des réseaux... Les services rendus à la population ont une valeur et correspondent à des charges dans le budget de la commune.

Intéressons nous d'abord aux enfants. Quels sont les montants consacrés par la commune pour nos chères têtes blondes ? De quels services parle-t-on ? Dans une journée scolaire, il faut distinguer 3 temps : le temps de garderie du matin et du soir, l'école et la restauration.

Les dépenses d'investissement ne sont pas intégrées.

	Charges	Recettes
Cantine	271 878 €	74 665 €
Périscolaire	44 012 €	20 431 €
Ecole maternelle	80 147 €	
Ecole élémentaire	35 352 €	
CAF		31 139 €
Remboursements divers		14 034 €
Total	431 389 €	140 269 €
Dont personnel	275 518 (64%)	
Coût par enfant à la charge de la commune	1 288 €	



ACTUALITE ECONOMIQUE

Terrains à bâtir :

Le 11 janvier, démarrage des travaux à Park Edern. Ce lotissement situé route de Kerganaval, propose 28 terrains à bâtir de 420 à 829m². Le promoteur Lamotte va démarrer les travaux de la viabilisation par le terrassement en vue de la création de la voie, puis en février/mars pose des réseaux profonds (eau, assainissement, pluviales) avant l'implantation des réseaux souples (électricité, fibre, gaz) fin mars/début avril, avec pour objectif l'obtention d'un certificat d'achèvement provisoire des travaux mi avril. L'attribution des premiers permis de construire suivra fin avril (les dossiers de demande de permis ayant été présentés et pré-instruits dès mars).



Pour tous renseignements, contacts :

0 800 741 741 (appel gratuit) ou :

www.lamotte-amenageur.fr



O'PIC VERT PAYSAGE - Guillaume OPIGEZ

A 35 ans, Guillaume OPIGEZ vient de s'installer en tant que paysagiste en créant en juin dernier son entreprise O'PIC VERT PAYSAGE sur Edern. «Être dehors, dans le jardin...Imaginer pour créer... travailler avec les végétaux en fonction des saisons », c'est ce qui anime depuis toujours ce passionné de la nature.

Formé pendant 6 ans au LEGTA de Châteaulin, il obtient un BEP productions horticoles et maraîchères, un BAC Professionnel et un BTS aménagements paysagers option infographie. Il complète son cursus par une licence professionnelle aménagements paysagers option gestion des chantiers validée en 1 an sur Angers. Après diverses expériences (Conseiller vendeur en aménagement extérieur, paysagiste, formateur), il décide de franchir le pas

et de se mettre à son compte pour proposer ses compétences.

Il peut concevoir vos travaux de création paysagère et d'entretien (gazon, clôture, terrasse, tonte...). L'entreprise O'PIC VERT PAYSAGE vous propose des prestations de qualité en adéquation avec votre environnement extérieur, vos envies et votre budget. Au service des particuliers et des professionnels, son secteur d'intervention se situe dans un rayon de 30 km autour d'Edern.

Il propose 2 types d'entretien : soit une intervention ponctuelle pour un besoin précis, soit un entretien à l'année (global sur tout le jardin ou ciblé). O'PIC VERT PAYSAGE détient un agrément SAP (service à la personne) lui permettant de faire bénéficier les particuliers d'avantages fiscaux sur l'entretien de leur jardin : 50 % de crédit ou de réduction d'impôt sur le montant annuel de ses prestations.

S'appuyant sur de solides connaissances du monde végétal, cet expert peut également se déplacer à votre domicile et vous montrer comment faire afin que vous soyez autonome dans la réalisation de vos différents travaux. La période de la taille des fruitiers approche (janvier-février-mars), n'hésitez pas à faire appel à ses compétences !

Contact : 06 61 45 05 08 - opicvert-paysage@orange.fr

Etat civil

Naissances :

25 octobre : Cataleya LIOCHON
6 novembre : Alix HUBLET TIRILLY
7 novembre : Ewilian VINCENT

7 novembre : Alix GOUALIN
22 novembre : Nina LE GARS
24 novembre : Noé COAT

Mariages :

10 octobre : Daniel LE PRAT et Delphine CUZON

Décès :

2 octobre : Solange LE CORRE née GOUGAY
4 octobre : Alain MEUR
13 octobre : Arnaud MONTFORT
22 octobre : Anna PERON née OLLIVIER
25 octobre : Annie LE CLECH née COZIC

4 novembre : Maryse MONFORT née QUEVAREC
13 novembre : René PENNANEAC'H
17 novembre : Simone BERNARD née BRIAND
13 décembre : Robert PIERRE

INFORMATIONS GENERALES



Mutuelle AXA

Pour toutes les personnes habitant sur la commune ou y travaillant comme indépendant, n'oubliez pas l'existence de la santé communale. Cette mutuelle s'adresse particulièrement aux retraités, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales, chômeurs, étudiants, fonctionnaires ou toutes les personnes qui n'ont pas de mutuelle obligatoire.

Contactez Maïwenn Bocquet au 06.40.43.14.36 pour comparer votre mutuelle actuelle et faire potentiellement des économies (- 25 % acquis à vie du contrat).

Retraités de la CNRACL



Elisez vos représentants au sein de votre caisse de retraite. Le vote se déroulera du 1er au 15 mars 2021, soit par correspondance, soit par internet. Pour ces deux modalités, le matériel

de vote vous sera adressé par voie postale. **Il est donc recommandé d'actualiser vos coordonnées et de vérifier votre inscription sur les listes électorales.**

La liste est disponible en mairie.

Appel à votre imagination

Nous proposons à tous ceux et celles qui le souhaitent de nous aider à baptiser certains lieux de notre commune ou salles et que ces noms évoquent Edern.



A titre d'exemple, les deux salles de l'Espace André Angot pourraient porter respectivement le nom de deux cours d'eau de la commune à savoir le Langelin et le Pont Neuf. Nous devons réaliser cet exercice pour les différents lieux suivants:

A l'Espace André Angot : la bibliothèque, le plateau sportif, le boulodrome.

A la mairie : 3 salles de réunion.

Le stade de foot Municipal et le stade de Foot de Kerarzant.

Merci de faire travailler vos méninges !

Idées et suggestions à glisser dans la boîte à lettres de la mairie ou à envoyer à l'adresse mail mairie.edern@wanadoo.fr

INFORMATIONS GENERALES

Recensement des oiseaux de basse-cour

Mesures de prévention : La grippe aviaire est une maladie virale qui affecte les oiseaux. Elle est très contagieuse sans être transmissible à l'homme. En ces temps de migration, la Bretagne est considérée à risque élevée. Aussi, les mesures de prévention suivantes sont rendues obligatoires sur l'ensemble du département du Finistère : 1) Protéger les volailles par un filet pour éviter le contact avec des oiseaux sauvages ou de les enfermer ; 2) Interdiction d'organiser des rassemblements d'oiseaux (concours ou expositions) et de faire participer des oiseaux originaires du département à des rassemblements organisés dans le reste du territoire ; 3) En matière de pratiques de la chasse : interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes, et d'utilisation d'appelants.

Mesures déclaratives : Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire de connaître chaque détenteur d'oiseaux. Un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs élevés en extérieur est organisé. Si vous êtes propriétaires de volailles ou d'oiseaux, vous devez vous faire recenser : auprès de votre mairie en retournant le formulaire complété, daté et signé (https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15472.do) ou en ligne, en renseignant le formulaire dématérialisé (<https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>)

Vous devez signaler à votre vétérinaire ou à la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP/DDCSPP) toute mortalité ou comportement anormal de vos oiseaux.

Mesures de surveillance et d'intervention : La surveillance de la maladie s'organise autour de deux axes :
 - Surveillance de la faune sauvage : en cas de découverte d'un ou plusieurs cadavres d'oiseaux sauvages : ne pas toucher l'animal et repérer précisément son emplacement, informer l'Office français de la biodiversité (OFB) au 02 98 82 69 24 ou la Fédération de la chasse au 02 98 95 85 35 ;
 - Surveillance des oiseaux domestiques : une mortalité inhabituelle doit faire l'objet d'un signalement auprès de votre vétérinaire. Il fera l'analyse de la situation et se mettra en relation avec les services compétents pour diligenter le cas échéant une enquête et la conduite de prélèvements.

Tous les renseignements nécessaires et le suivi de l'évolution des mesures en vigueur sont accessibles sur : <https://agriculture.gouv.fr>



Comme tous les 10 ans, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation organise le recensement agricole. Il a pour but de collecter un très grand nombre de données pour avoir une image précise de l'agriculture française d'aujourd'hui (ses filières, ses territoires, son organisation...) et guider les prises de décisions de politiques publiques (besoin de maillage

vétérinaire, types d'aides et attributions, formations, plan de développement rural régional...).

Il permet d'examiner les situations des différentes filières, nourrir les travaux de recherches pour penser et anticiper l'agriculture de demain. Il revêt une importance supplémentaire en cette période où l'agriculture est en pleine transformation et mutation.

Les agriculteurs pourront répondre au recensement soit directement en ligne sur internet, soit en répondant à un enquêteur qui se déplacera. Nous comptons sur vous pour participer tous, afin que le maximum d'informations soient à disposition des décideurs. Ils pourront prendre ainsi les mesures les plus pertinentes dans votre intérêt et celui de tous les citoyens qui se nourrissent grâce à votre travail.

Concours de Dessin

La commune organise durant les vacances de Noël, un concours de dessin pour tous les enfants. Les enfants de - 6ans peuvent simplement colorier le dessin ci-dessous.

Les plus de 6 ans doivent transmettre à la mairie leur création : dessiner un évènement festif et joyeux: fête, anniversaire, Noël ...

Les dessins seront classés par âge :

- moins de 6 ans : coloriage
- + de 6 ans à 9 ans
- + de 9 ans à 11ans.

Les dessins sont à déposer en mairie ou par mail à mairie.edern@wanadoo.fr avant le 11 janvier 2021. Les œuvres tapisseront les murs de la cantine afin que chacun en profite.

A vos crayons ou pinceaux !!

